

MASTER MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ANNÉE	M2
INTITULÉ	Droit de l'environnement
LANGUE	Français
DURÉE	15
ECTS	2
COMPOSANTE	UFR DEG, Département de Gestion

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours intitulé « Droit de l'environnement » cherche à offrir aux étudiants une vision d'ensemble du droit de l'environnement, de ses principaux enjeux et outils. Il vise à découvrir et à comprendre les outils juridiques offerts par le droit de l'environnement.

La progression du séminaire est ainsi envisagée :

Séminaire 1

Introduction

Etudier le droit de l'environnement en Master 2 Management du Développement Durable

I. Présentation générale du droit de l'environnement

- Naissance du droit de l'environnement (international, communautaire et français)
- Notion de droit de l'environnement
- Caractères du droit de l'environnement

Séminaire 2

II. L'encadrement législatif du droit de l'environnement

- Les sources du droit de l'environnement
- Les principes du droit de l'environnement
- La mutation des relations entre l'Etat et les entreprises quant aux règles environnementales

Séminaire 3

III. La prise en compte du droit de l'environnement par l'entreprise

- Les audits d'environnement et les écolabels
- Le reporting environnement et climatique et l'obligation de vigilance
- Les aides écologiques et les critères environnementaux dans la commande publique

Séminaire 4

IV. Les procès contre les entreprises

- Les procès pour trouble de voisinage
- Les procès climatiques contre les entreprises

MASTER MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Séminaire 5

Présentation des étudiants

Les sujets proposés varient d'une année à l'autre. Exemple de sujets 2023-24 :

1. Les audits d'environnement (UE, ISO 14001, plans verts...) ou management environnemental des entreprises
2. Les labels « environnement » (marque NF environnement, éco-label...)
3. Le reporting environnemental et climatique (Art. L225-102-1 code de commerce...)
4. L'obligation de vigilance climatique
5. Les aides écologiques et climatiques aux entreprises
6. Le mieux-disant environnemental dans la commande publique (Art. 5, art. 53 Code des marchés publics, ...)
7. Le contentieux environnemental des entreprises – choix d'un procès (Exxon Mobil, Shell, Total...)

COMPÉTENCES PRINCIPALES VISÉES

A la fin de ce cours, les étudiants ont développé des compétences transversales comme la capacité à travailler en groupe, l'esprit d'initiative, la créativité et parfois le leadership. Ils sauront également :

- Structurer un projet, comprendre et diagnostiquer les problèmes juridiques soulevés
- Analyser les outils juridiques pertinents
- Savoir distinguer les sources de droit : loi, jurisprudence, doctrine...
- Suivre l'actualité juridique à partir des clés de lecture données en séminaire
- Etre en mesure de prendre position

ÉVALUATION

Les étudiants sont évalués à la fois sur une note écrite et sur l'oral de présentation

BIBLIOGRAPHIE DU COURS ET RESSOURCES

La bibliographie est remise lors des séminaires.